

Zeitschrift:	Le nouveau conteur vaudois et romand
Band:	81 (1954)
Heft:	5
Artikel:	Musée de la vie vaudoise : fondation des patoisants
Autor:	Chevalley, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-228969

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MUSÉE DE LA VIE VAUDOISE

Fondation des patoisants



En août 1933, M. Emile Gavillet étudiait, dans une petite plaquette illustrée, aujourd'hui introuvable, les anciens greniers en bois du Pays de Vaud.

M. le professeur Charles Biermann, plus récemment, dans sa *Maison paysanne vaudoise*, consacre à ces greniers quelques pages, un dessin à la plume et une carte de répartition géographique.

M. le pasteur Richard Paquier donne une très bonne reproduction photographique d'un grenier en bois de Villars-le-Comte dans son *Pays de Vaud « des origines à la conquête bernoise »*.

Comme le montre nos clichés représentant les diverses faces d'un grenier à Carrouge, il s'agit de petits bâtiments entièrement construits en bois, recouverts de tuiles, posés en général sur une petite cave en maçonnerie, ou plus simplement, sur un socle cubique en pierres sèches.

Ils rappellent par leurs dimensions les « Mazots » valaisans ou les « Guernnis » du Chablais savoyard, mais les pentes de leur toiture sont beaucoup plus inclinées, et leurs parois sont faites de larges plateaux de chêne de 8 à 10 centimètres d'épaisseur, encastrées dans une forte pièce verticale de chêne très artistiquement taillée à la hache d'un motif décoratif nettement gothique, identique pour chacun, qu'il soit construit au XIV^e siècle comme un exemplaire de Corcelles près Payerne (1336), du XVI^e Orzens (1553) ou du XIX^e Maracon (1810). Une seule porte très petite sur le devant, aucune fenêtre, mais de petites ouvertures d'aération trop petites pour laisser passage aux rongeurs. L'intérieur est une petite salle basse d'environ 3,5 × 3,5 m., divisée par de basses séparations en planches de sapin ou chaux entre lesquelles on serrait blé, orge, avoine ou seigle.

Une petite échelle fait accéder par un trapon aux combles où étaient remisés les outils propres aux céréales, fourches, râteaux, fléaux, vans, etc.

Emile Gavillet en avait dénombré 43 en 1933, mais sur ce nombre, un tiers environ a été détruit depuis lors, trop délabrés pour être entretenus et sauvés, ou encombrant les abords d'un rural promis à l'extension. J'ai repassé dans tous les lieux cités par MM. Gavillet et Biermann et ai pu constater que, par exemple, deux de ces greniers avaient été démolis à Dommartin, un à l'Abbaye-Rossenges, un aux Tavernes, et que plusieurs sont si maladroitement réparés ou transformés que leurs caractères propres sont irrémédiablement perdus.

En revanche, certains propriétaires — que je salue très bas ici — leurs vouent tous leurs soins éclairés, un peu d'argent et beaucoup de respect, et grâce à eux, nous pouvons admirer encore une *vingtaine* de ces gracieux et précieux témoins d'un âge révolu, répandus dans une aire délimitée au S. par Villars-Tiercelin, au N. par Corcelles près Payerne, à l'E. par Maracon et à l'O. par Bioley-Orjulaz.

Dans un prochain article, j'en dresserai la liste et vous entretiendrai d'un projet qui me trotte par la tête depuis quelque temps.

J. Chevalley.

La neige : ambiance rêvée de l'AMATEUR PHOTOGRAPHE

Le spécialiste des travaux soignés :

A. SCHNELL & FILS

Photo - Projection - Ciné

PL. SAINT-FRANÇOIS 4 - LAUSANNE

Résultats du concours de décembre

Les fêtes de l'an n'ont pas ralenti l'ardeur de nos fervents des « Mots croisés.» Résultat : une cinquantaine de grilles dont 15 fausses et 35 justes.

Le « Mots croisés » de décembre contenait un petit piège tendu à point : l'anagramme d'aéré.

La grille originale portait : EARE. Plusieurs ont mis EAER, ce qui leur fit découvrir une réponse imprévue à la définition du 11 horizontal (2) « Désigne un sujet qui trotte en tête », soit *Vermine*. La définition exacte était *Premier...* Ah ! ce Monsieur Elophe, en a-t-il des finesse !...

Mme Matter-Estoppey gratifie l'auteur de nos « Mots » de vœux en vers que voici :

*Vous avez donné des migraines
Et fatigué plus d'un cerveau,
Mais, si nous fûmes à la peine
Nous vous disons, pour l'an nouveau,
Bons vœux, santé, Monsieur Elophe !
Car le Temps nous rend philosophe !*

Et M. Croset-Petrequin, de Gryon, taquinant lui aussi la Muse, nous écrit :

*Sans l'esprit de Monsieur Elophe
Ce serait une catastrophe,
Car c'est toujours avec ardeur
Que j'entr'ouvre ce cher Conte.
Alors le bonheur est complet
Dans notre haut et vieux chalet
Où l'on découvre avec délice
Ses jeux de Mots pleins de malice
Dont les fines définitions
Font notre stupéfact-i-on !*

Voici la liste des lauréats telle qu'elle résulte du tirage au sort :

*M. Ch. Marguerat, Cully.
Mme M. Barraud, Orbe.
M. H. Jaton, Baugy sur Clarens.
M. A. Michaud, Orbe.
M. A. Desplands, Château-d'Oex.
M. Alfred Chaubert, Territet.
M. Aug. Cornu, Neuchâtel.
Perrette, Juste-Olivier, Lausanne.
M. Eric Muller, Château-d'Oex.
Dr V. Nater, médecin, Yvonand.
Mme Matter-Estoppey, Lausanne.
M. G. Croset-Petrequin, Gryon.*

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 janvier 1954, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'*Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, à Lausanne*.